

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PHARES ET SERVICE COTIER.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Appoint. et allocations des gardiens de phares. <i>a</i>	159,456 00	153,998 61	5,457 39	
Agences, loyers et dépenses contingentes..... <i>b</i>	20,000 00	17,580 98	2,419 02	
Entretien et réparations des feux, sifflets de brume, bouées, balises, établissements de secours et dépôts de provisions..... <i>c</i>	260,000 00	242,721 24	17,278 76	
Pour pourvoir à l'entretien, par les commissaires du port, de Montréal, des bouées et balises, dans le port de Montréal.....	7,000 00	7,000 00		
Phare de Cap Race ... \$ 900 00				
Supplémentaire..... 300 00				
	1,200 00	1,197 43	2 57	
Installation et construction de phares et sifflets de brume..... <i>d</i>	40,000 00	39,387 37	612 63	
Pour compléter la construction d'un nouveau phare sur Sand's Head, entrée de la rivière Fraser <i>e</i>	8,000 00	6 90	7,993 10	
	495,656 00	461,892 53	33,763 47	
En moins.....			33,763 47	

Revenu des phares et service côtier..... \$4,263 99

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

a. Dû à ce que l'on n'a pas eu à tirer sur les crédits votés pour le phare de la rivière Fraser (sa construction n'étant pas terminée) et pour le salaire des gardiens de nouveaux phares, etc.

b. Loyers et dépenses contingentes à Halifax, Saint-Jean et Colombie-Anglaise, inférieurs aux prévisions.

c. L'estimation ne peut être qu'approximative.

d. Travaux en voie d'exécution à la fin de l'exercice. Solde rapporté par arrêté du conseil.

e. L'entrepreneur ayant différé de commencer les travaux, le crédit n'a pas été entamé.